



UNION BANCAIRE PRIVÉE

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Cette information est exigée par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

U Access (IRL) Cheyne Arbitrage UCITS ("Fund") un compartiment de U ACCESS (Ireland) UCITS P.L.C (la « Société »)

Catégorie: Actions C EUR (ISIN: IE00BDT6DM21)

Le Fonds est géré par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (the "Manager")

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à réaliser des taux de rendement totaux corrigés du risque indépendamment des fluctuations de marché en recourant à des stratégies d'arbitrage, moyennant une exposition nette minimale. Les stratégies d'arbitrage impliquent l'achat et la vente simultanée de titres dans le but de tirer parti de différents cours pour un même titre.

Le Fonds est géré de manière active sans référence à un indice de référence. Le Fonds utilisera principalement deux stratégies d'arbitrage distinctes. Les deux stratégies chercheront à tirer parti d'inefficiences de cours susceptibles de survenir par suite de l'incapacité du marché à prédire l'issue de certaines opérations sur capital.

1) **Risque d'arbitrage** – cette stratégie implique l'investissement dans des titres de sociétés impliquées dans une reprise, une fusion ou des opérations sur capital similaires. Une opportunité de bénéfice peut découler de la différence entre la valeur de marché de la société cible et le prix à régler par l'acquéreur, notamment lorsque le Fonds pense que le risque associé à la transaction sera différent du risque anticipé par le marché dans son ensemble.

2) **Arbitrage mixte** – cette stratégie met l'accent sur des titres dont la valeur de marché peut être répliquée par des instruments cotés. Une opportunité de bénéfice peut découler de la différence entre la valeur de marché du titre et sa valeur de marché potentielle telle qu'évaluée par le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Le Fonds gère activement les annonces de fusions-acquisitions relatives à de potentielles opportunités d'investissement en matière d'arbitrage de risque et surveille les opportunités d'investissement d'arbitrage mixte potentielles dans des sociétés holding et des sociétés ayant plus d'une catégorie d'actions aux fins de générer des idées d'investissement.

Le Fonds investira dans des instruments de capitaux propres (c'est-à-dire des actions privilégiées et des actions ordinaires, y compris des titres de participation de fonds de placement immobilier (« FPI ») de type REIT, qui sont des véhicules d'investissement communs qui investissent dans des biens immobiliers ou des prêts ou intérêts liés à des biens immobiliers et qui sont parfois utilisés par les sociétés émettrices pour organiser leurs actions ordinaires, dans la mesure où une partie importante des actifs sous-jacents de ces sociétés sont des participations immobilières, et de sociétés en commandite principale cotées en Bourse (« MLP »)) sur une base longue et synthétique courte, en cherchant à isoler et à capitaliser sur une marge d'arbitrage spécifique sur une base longue et synthétique courte. L'investissement sur une base longue permettra au Fonds de capitaliser sur des cours haussiers. L'investissement sur une base courte synthétique permettra au Fonds de tirer parti de cours baissiers sans que le Fonds n'ait de position longue correspondante ou connexe. La vente à découvert constitue un aspect important de la stratégie d'investissement du Fonds, tant pour couvrir des positions que pour générer de l'alpha (la position courte devant générer un rendement positif grâce à une opportunité d'arbitrage identifiée, plutôt qu'en se couvrant par rapport à des risques indésirables dans le portefeuille). Les positions de vente à découvert seront uniquement mises à œuvre de manière synthétique via le recours à des dérivés.

Le Fonds peut également investir dans des bons de souscription ou des titres de créance, voire des titres hybrides émis tant par des entités gouvernementales que privées. Ces instruments peuvent être à taux fixe et/ou variable, être notés ou non, mais doivent présenter au moment de l'acquisition une notation minimum de BBB- selon Standard & Poor's (ou une autre agence de notation) ou équivalente, telle que déterminée par le Gestionnaire de portefeuille.

Profil de risque et de rendement

Risque inférieur Risque supérieur

Rendements généralement inférieurs Rendements généralement supérieurs

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-avant reflète la position de ce Fonds sur une échelle standard de risque/rendement. Cet indicateur ci-avant se fonde sur des données simulées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le Fonds n'assure aucune protection du capital à ses investisseurs en termes de performance, ni eu égard aux fonds qu'ils y ont investis, de sorte que les investisseurs peuvent perdre l'intégralité de leur investissement.

Un fonds de catégorie 1 n'est pas un placement sans risque – le risque de perdre votre argent est réduit, tout comme l'opportunité de réaliser des bénéfices. Avec un fonds de catégorie 7, le risque de perdre votre argent est élevé, mais vous avez l'opportunité de réaliser des bénéfices plus élevés. L'échelle en sept catégories est complexe. Par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

Vu l'historique d'exploitation limité du Fonds, la note de risque

Risques majeurs pertinents pour le Fonds et non couverts par l'Indicateur :

Risque liés aux marchés émergents et en voie de développement: Investir sur des marchés émergents et en voie de développement implique des risques supplémentaires qui ne sont pas traditionnellement associés à l'investissement dans des économies et sur des marchés plus établis. Ces risques peuvent comprendre une plus grande incertitude sociale, économique et politique.

Risque de concentration : Le portefeuille du Fonds peut, par moment, être hautement concentré. Une telle concentration est susceptible d'accroître les pertes essuyées par le Fonds ou réduire sa capacité à couvrir son exposition et à se défaire des actifs en cours de dépréciation.

Le Fonds peut également s'exposer indirectement à des indices financiers tels que les indices S&P 500, DAX et CAC 40.

Le Fonds peut investir jusqu'à 35% de sa Valeur nette d'inventaire (« VNI ») sur des marchés émergents.

Le Fonds peut investir à concurrence maximale de 10% de sa VNI en actions ou parts d'autres organismes de placement collectif. Il peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de trésorerie et dans des devises à des fins de gestion des devises.

Le Fonds peut également investir dans des instruments financiers dérivés (« IFD ») pour obtenir une exposition courte ou longue synthétique à des fins d'investissement, de gestion efficace du portefeuille et de couverture. Ces IFD comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter : des swaps ou swaps de rendement total (contrats conclus entre deux parties portant sur l'engagement de verser des paiements périodiques réciproques), des contrats sur différence (contrats portant sur l'échange de la différence entre le cours d'ouverture et du cours de clôture d'un titre sous-jacent), des options (contrats qui confèrent à leur détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif spécifique à un prix donné avant ou après une date particulière), des contrats à terme de gré à gré (contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'acheter ou de vendre un actif à une date future convenue) ainsi que des contrats à terme standardisés (contrats qui créent une obligation d'acheter ou de vendre un autre titre à une date future convenue ou avant).

Le Fonds peut conclure des opérations sur titres telles que des opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

La devise de base du Fonds est l'euro. Toute catégorie d'actions non libellée dans la devise de base sera couverte de manière à se prémunir contre le risque de change entre la devise de libellé de la catégorie d'actions en question et la devise de base du Fonds.

Le Fonds est un fonds de capitalisation étant donné que les Administrateurs n'envisagent pas de verser des dividendes aux actionnaires. Les produits, revenus et plus-values du Fonds seront réinvestis en lieu et place et reflétés dans la VL par action.

Vous pouvez acheter, vendre et échanger des actions n'importe quel jour ouvrable où les banques commerciales sont ouvertes aux opérations à Dublin (Irlande) et à New York (États-Unis) et/ou tout autre jour pouvant être déterminé en tant que de besoin par les Administrateurs à leur absolue discrétion, tel que notifié au préalable aux Actionnaires. Votre demande doit parvenir à l'Agent administratif du Fonds avant 13h00 (heure irlandaise) le Jour ouvrable tombant deux (2) Jours ouvrables avant le Jour de négociation. Recommandation :

ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section intitulée « Fonds – Objectif et politiques d'investissement » du Prospectus et les sections intitulées « Objectif d'investissement » et « Politiques d'investissement » du Supplément du Fonds.

Risque opérationnel: Le Fonds et ses actifs peuvent essuyer des pertes importantes par suite de défaillances technologiques/système, d'erreurs humaines, de violations de politiques et/ou d'une évaluation incorrecte des parts.

Risque de liquidité : Le Fonds peut de temps à autre être investi dans des instruments financiers susceptibles de présenter de faibles niveaux de liquidité.

Risque de change : Le Fonds est exposé à des titres émis dans des devises autres que la devise de base du Fonds. De ce fait, il est soumis au risque de change, qui découle des variations des taux de change. Bien que le Fonds s'attache à couvrir le risque de change à l'égard des catégories non libellées en EUR, il ne saurait être garanti que les mesures prises à cette fin porteront leurs fruits.

Risque d'arbitrage de stratégie : Il ne saurait être garanti que l'objectif d'investissement du Fonds sera réalisé ni que les stratégies employées par le Fonds seront fructueuses.

Risque de défaut : Le Fonds peut être exposé à des obligations et des types de titres de créance susceptibles d'entraîner un risque de défaut de l'émetteur du titre de créance.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés et risque de contrepartie : Le Fonds peut conclure différents types de contrats financiers (dérivés) avec des contreparties. Il s'expose dès lors au risque que la contrepartie au contrat dérivé devienne insolvable ou qu'elle ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, ce qui peut occasionner une perte pour le Fonds et pour votre investissement. Les investissements dans des instruments dérivés ne procureront pas nécessairement le même rendement qu'un investissement direct dans l'actif sous-jacent concerné. Le Fonds peut également s'engager dans des prêts de titres, lesquels impliqueront la réception de sûretés. Il y a un risque que la valeur de la sûreté puisse chuter et que le Fonds puisse essuyer des pertes en conséquences.

Risque de levier : Le Fonds recourt fortement à l'effet de levier, à concurrence maximale de 1000 % de la VL totale du Fonds. L'effet de levier est susceptible d'accroître aussi bien les revenus que les pertes car tout événement influant sur la valeur d'un investissement est amplifié par rapport au niveau de levier employé.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section du Prospectus de la Société intitulée « Facteurs de risques » ainsi qu'à la section du Supplément du Fonds intitulée « Facteurs de risques ».

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais non récurrents prélevés avant ou après votre placement :		
Frais d'entrée		5,00%
Frais de sortie		0,00%
Il s'agit du montant maximum prélevé sur vos avoirs avant qu'ils ne soient placés ou que les produits de votre investissement ne vous soient payés.		
Frais prélevés par le Fonds chaque année :		
Frais courants		1,71%
Prime d'incitation (méthode de calcul et prime d'incitation pour le dernier exercice financier)	10% des bénéfices nets moyennant un High Water Mark historique	
	Class C EUR	0.20%
	Class C USD	0,26 %
	Class C CHF	0,21 %
	Class C SEK	S/O
	Class C GBP	0,31 %

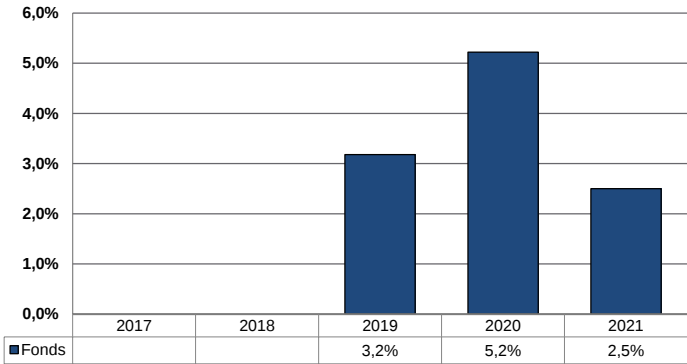
Les frais d'entrée indiqués correspondent à des maximums. Le pourcentage appliqué pourra, dans certains cas, être inférieur. Pour connaître le montant qui vous sera effectivement facturé, veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur. Lesdits frais d'entrée ne peuvent être prélevés que par les intermédiaires financiers intervenant dans la souscription des Actions.

Le montant des frais courants sera fonction des dépenses de l'année précédente pour l'année se terminant le 31 décembre 2021. Le rapport annuel de la Société contiendra des informations détaillées sur les frais effectivement prélevés.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice sur l'autre. Il exclut généralement les commissions de performance (le cas échéant) ainsi que les coûts des opérations de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Des informations plus détaillées sur les frais figurent à la section « Frais et charges » du Prospectus ainsi qu'à la section « Frais et charges » du Supplément du Fonds, disponibles à l'adresse suivante : www.fundsquare.net.

Performances passées



Le Fonds a été autorisé par la Banque centrale d'Irlande le 18 avril 2018.

Le Class C EUR a été créé le 18 avril 2018.

En général, les performances passées tiennent compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée, de sortie ou de conversion. Les performances passées seront calculées en EUR.

Veuillez noter que la politique d'investissement du Fonds a été sensiblement remaniée en octobre 2019. Les « Performances passées » indiquées dans la note de bas de page au titre de 2019 ont été obtenues dans des circonstances qui ne prévalent plus pleinement désormais.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du Fonds.

Informations pratiques

Le Dépositaire est Bank of New York Mellon SA/NV.

Des exemplaires du Prospectus, du Supplément du Fonds, des derniers rapports annuel et semestriel de la Société ainsi que d'autres informations pratiques sont disponibles, en anglais et sans frais, au siège social de la Société, sis 2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande. Toutes les copies traduites sont disponibles auprès des agents payeurs locaux de votre juridiction (le cas échéant) ou sur www.fundsquare.net. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la Société dans son ensemble.

Les cours les plus récents des actions seront publiés sur www.bloomberg.com. En outre, les cours des actions peuvent être obtenus auprès du bureau de l'Administrateur, BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, à One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande durant les heures ouvrables normales en Irlande.

La Société a séparé la responsabilité entre ses compartiments, de sorte que votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des réclamations à l'encontre d'un autre compartiment de la Société, et tout engagement encouru pour le compte d'un compartiment ou attribuable à un compartiment sera acquitté uniquement à partir des actifs de ce compartiment. Sous réserve des dispositions du Prospectus quant à d'éventuelles restrictions intéressant l'éligibilité des investisseurs à une catégorie d'actions particulière, un actionnaire du Fonds peut à tout moment convertir tout ou partie de ses actions en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment de la Société. Veuillez vous reporter au Prospectus et au Supplément du Fonds pour de plus amples renseignements sur la façon d'exercer votre droit de conversion.

La Catégorie d'Actions C EUR a été choisie comme catégorie d'actions représentative pour la Catégorie d'Actions C USD (code ISIN : IE00BDT6DL14), la Catégorie d'Actions C CHF (code ISIN : IE00BDT6DN38), la Catégorie d'Actions C SEK (code ISIN : IE00BDT6DP51) et la Catégorie d'Actions C GBP (code ISIN : IE00BDT6DQ68). Des informations complémentaires liées à cette catégorie d'actions sont disponibles dans le supplément du Fonds.

La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Veuillez vous reporter à la section « Fiscalité » du Prospectus.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition de tout comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles sur <https://www.carnegroup.com/resources> et un exemplaire papier sera disponible sur demande auprès du Gestionnaire, sis 2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande.

La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La Société est agréée en Irlande et régulée par la Banque centrale d'Irlande. Le Fonds est agréé en Irlande et est réglementé par la Banque central d'Irlande. Le Gestionnaire est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.